

http://www.moia.gov.il/Moia_fr/Employment/Accreditation.htm

Evaluation de diplômes universitaires et de certificats étrangers

Le processus d'évaluation de diplômes universitaires et de certificats étrangers prend du temps.

Dès les premiers jours d'oulpan, vous devrez commencer à vous occuper de ce sujet, y compris la traduction de tous vos diplômes, en sorte qu'au moment où vous vous mettrez à la recherche d'un emploi, tous vos diplômes et certificats auront déjà traduits et certifiés par **les services d'évaluation de diplômes universitaires** et certificats étrangers.

Pour obtenir la certification de la part des services d'évaluation de diplômes universitaires et certificats étrangers, vous devrez exécuter les étapes suivantes :

A. Remplir un formulaire de demande adressé aux services d'évaluation de diplômes universitaires et certificats.

Ce formulaire est délivré par les services d'évaluation de diplômes universitaires et de certificats étrangers du ministère de l'éducation. Voir adresse par la suite.

Vous devez uniquement remplir la partie A et y joindre les documents suivants :

Une copie certifiée conforme à l'original de votre diplôme (certificat) avec la signature du fonctionnaire ayant établi la copie conforme. Vous pourrez faire certifier la copie d'un diplôme ou d'autres documents en vous rendant à un des bureaux régionaux du ministère de l'éducation. Voir adresse par la suite. Copie certifiée conforme comprenant votre parcours d'études - liste de cours et résultats obtenus.

Traduction notariée des trois diplômes susmentionnés (inutile de traduire des documents établis en anglais.)

Les ingénieurs devront joindre une copie certifiée identique à l'originale prouvant qu'ils sont bien inscrits au « registre des ingénieurs et des architectes. » Pour vous inscrire au « registre des ingénieurs et des architectes, » vous devez vous rendre au ministère du travail et des affaires sociales situé au 86, Dereh Menahem Begin - 67138 Tel Aviv – Tél. : 03-5634171.

A chaque fois que vous vous adressez au « registre des ingénieurs et des architectes, » vous devez indiquer le numéro de votre carte d'identité.

En cas de changement de nom – veuillez joindre une copie de votre carnet de mariage ou une déclaration notariée.

B. Ce formulaire doit être déposé aux services d'évaluation de diplômes universitaires et de certificats d'un des bureaux régionaux du ministère de

l'éducation :

Jérusalem, Binyan LEV RAM, 2, rue Dvora Hanevia, Tél. : 02-5602863/53

Tel Aviv, 2, rue Hashlosha, Yad Eliyahou, Tél. : 03-6896126

Haïfa, Binyan Hamifrass, 15, rue Pal yam, Tél. : 04-8632566

Nazareth Illit – Binyan beit hamemshala, Tél. : 06-6500179

Beersheva, 4, rue hatikva, binyan kiryat hamemshala, Tél.: 08-6263255

Il est important de savoir que:

Il est inutile de s'adresser personnellement au ministère de l'éducation.

L'autorisation concernant l'évaluation du diplôme est envoyée au demandeur par la poste.

Le ministère de l'éducation ne traite pas les demandes d'évaluation de diplômes pour des demandeurs qui n'ont pas achevé leurs études.

L'autorisation est uniquement délivrée pour fixer le rang des salaires.

Lien vers le site du ministère de l'éducation (en hébreu): mis à jour 03/03/11

<http://cms.education.gov.il/EducationCMS/Units/Owl/Hebrew/HaskalaGvoha/>

Lien vers le site de Nefesh B'Nefesh (en anglais):

<http://www.nbn.org.il/aliyahpedia/employment-a-entrepreneurs/degrees-a-licensing/432-recognition-of-bachelors-and-masters-degrees.html>